

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Les scrutins pour l'élection des représentants du personnel,

- à la commission administrative paritaire - catégorie A
- à la commission administrative paritaire - catégorie B
- à la commission administrative paritaire - catégorie C
- au comité social territorial
- à la commission consultative paritaire

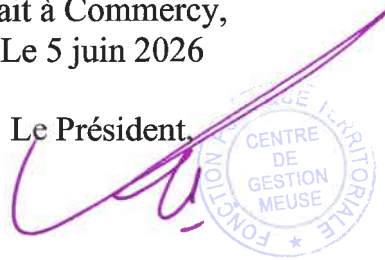
auront lieu par voie électronique du 3 au 10 décembre 2026.

Le vote se déroulera selon les modalités fixées par le Centre de gestion et précisées dans les communications adressées aux agents.

Les listes électorales pourront être consultées conformément aux dispositions réglementaires applicables ultérieurement.

Fait à Commercy,  
Le 5 juin 2026

Le Président,



Gérald MICHEL  
Maire de Savonnières-devant-Bar